

Le récent conflit arabo-mzabite

In: Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, V^e Série, tome 4, 1903. pp. 14-20.

Citer ce document / Cite this document :

Huguet J. Le récent conflit arabo-mzabite. In: Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, V^e Série, tome 4, 1903. pp. 14-20.

doi : 10.3406/bmsap.1903.6481

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6481

LE RÉCENT CONFLIT ARABO-MZABITE

PAR M. HUGUET.

A la fin du mois d'octobre 1902, les journaux de la province de Constantine ont, parmi leurs nouvelles du jour, publié un entrefilet relatant la nouvelle d'une conflagration survenue entre des arabes du pays d'Ouargla et des Mzabites. Le fait en lui-même a pu paraître dénué d'intérêt, il n'en est rien cependant. Pour ceux qui sont au courant de la situation passée comme de la situation actuelle respective des différents milieux ethniques du Sahara français, il y avait là matière à réflexion et j'aurai l'honneur de vous soumettre mes idées personnelles sur les causes probables de ce conflit arabo-mzabite.

On peut dire que c'est dès l'origine, dès leur établissement dans le pays d'Ouargla que les Mzabites ont eu les premières difficultés avec les tribus arabes campées dans la région.

La période qui s'écoula de 1555 à 1600 fut plus particulièrement difficile pour les indigènes d'Ouargla ; l'anarchie était complète. Pour mettre un terme à cet état de choses auquel ils ne pouvaient prévoir une fin, les habitants envoyèrent une députation au Sultan de Fas (Fez) pour lui demander un prince, lequel, après des négociations assez prolongées, leur fut accordé. C'est à la suite de ce nouveau souverain venu du Maghrib el aqsa qu'auraient apparu autour d'Ouargla et seraient venues s'y établir les grandes tribus que l'on y voit encore, les Chaanba, les Saïd Otba, les Mekhadema, les Beni Thour.

Il est à remarquer (ainsi que nous l'indiquerons plus en détail dans un mémoire ultérieur consacré à l'histoire des populations d'Ouargla) que les Saïd Otba, quoique de même origine que les Mekhadema, ont toujours vécu en mauvaise intelligence avec eux et en sont venus aux mains à différentes reprises. En revanche, les Mekhadema sont très liés avec les Beni Thour et les Chaanba bou Rouba. Au point de vue des relations de ces tribus avec les autorités françaises avant notre domination définitive, il faut signaler que les Mekhadema furent toujours les premiers à faire défection et les derniers à se soumettre.

Avant de vous dire quelques mots du grand évènement historique qui domine l'histoire d'Ouargla et doit nécessairement être rapproché du conflit récemment observé, je vous rappellerai quels sont les éléments de la population d'Ouargla.

Le ksar d'Ouargla a 2 141 habitants divisés en trois fractions bien distinctes :

- les Beni Brahim, 837 habitants ;
- les Beni Sissin, 700 habitants ;
- les Beni Ouagguin, 600 habitants.

Autour d'Ouargla sont groupés les petits ksour dont l'énumération suit :

Ngoussa, 703 habitants ;

à proximité de ce ksour est campée la tribu des Saïd Otba qui comprend 1 735 indigènes ;

Sidi Khouiled, 162 habitants ;

Chott et Hadjadja, 1 151 habitants ;

Rouissat qui est aux Beni Thour dont 200 y résident et dont la plupart — 1 346 campent dans les environs ;

Non loin sont les tentes des Mekhadema 1 591 indigènes.

Enfin, un peu partout sont les tentes des Chaanba d'Ouargla qui, avec ceux de Metlili et d'El Goléa forment une des confédérations nomades les plus puissantes du Sahara.

L'énumération qui précède va permettre de mieux suivre les événements dont il nous reste à rappeler les lignes principales.

Ainsi que je le disais plus haut, un événement important domine l'histoire du passé d'Ouargla ; cet événement fut le massacre général des Mzabites qui aurait eu lieu en 1652 d'après le colonel Colonieu, plus exactement en 1600, d'après les recherches récentes de M. R. Basset. C'est à ce savant que l'on doit la découverte et la publication de la production du texte de l'annaliste des Beni Brahim.

Étant donné que les Mzabites sont des berbères et non des arabes, qu'ils sont des musulmans schismatiques¹ sectaires et non des orthodoxes, il y a lieu de se demander si les différends arabo-mzabites (aussi bien les rivalités sourdes et permanentes que les luttes à main armée) furent le résultat de la différence de race, de la différence de religion, de difficultés résultant du caractère remuant et de l'esprit d'intrigue des Mzabites ou plus simplement de l'inégalité de situation matérielle dans un pays où les difficultés de l'existence sont toujours grandes.

On peut affirmer que les différences de race et de religion n'ont joué là aucun rôle.

C'est bien à l'esprit d'intrigue des Mzabites, à leur penchant invétéré pour les querelles intestines, pour les soffs qu'il faut imputer les premières dissensions avec les gens d'Ouargla. L'annaliste des Beni Brahim est très explicite sur ce point : « Lorsque, dit-il, les Beni Mzab ayant quitté Sedrata s'étaient établis à Ouargla, ils n'avaient pas renoncé à leurs soffs ni à leur turbulence. Les tribus de la ville se concertent un jour et se disent : « Chacun tuera le Mzabi qui est chez lui et, de la sorte, nous serons délivrés de leur méchanceté. »

¹ Les Mzabites sont des abadhites. Les quatre sectes orthodoxes (Malekites, Hanefite, Hambalite, Chaféite) les considèrent comme des *Kharedjiites* « sortants » et les désignent généralement par l'appellation méprisante de *Khouimes* « les cinquièmes ».

² Consulter notre travail sur les Soffis en général (1^{er} mémoire). — *Bull. de l'École d'Anthropologie*, mars 1903.

En 1652, les Mzabites ont donc été massacrés uniquement parce qu'ils s'étaient rendus insupportables aux autres habitants d'Ouargla. Il semble que, depuis, les raisons qui avaient légitimé ce sévère châtement aient diminué d'importance ; aujourd'hui elles paraissent devoir être reléguées au second plan.

Les Mzabites sont toujours aussi remuants mais moins indépendants qu'autrefois. Les nomades qui, depuis des siècles sillonnaient le Sahara avaient progressivement étendu leur zone d'influence et affermi leur autorité qui devait demeurer incontestable et incontestée jusqu'à l'heure où la domination française a imposé aux nomades comme aux sédentaires une administration égale pour tous, pondérée, énergique et bienfaisante.

C'était pour les Mzabites la suppression définitive de toute lutte intestine. Il avaient, du reste, depuis longtemps donné une nouvelle orientation à leur activité, orientation plus pratique d'où il devait résulter pour eux de grands profits sans aucun péril, comme sans aucune difficulté.

Doués d'aptitudes merveilleuses pour toutes les branches de commerce dans lesquelles ils excellent, les Mzabites ont, depuis une époque très reculée, associé les opérations de banque au commerce proprement dit.

Le Mzabite s'est fait en quelque sorte le banquier obligé des nomades. Il fait à ceux-ci des avances d'argent. Ils achètent à leurs risques et périls des moutons, de la laine, des grains, etc. Le Mzabite prend une partie de leur marchandise pour se rembourser des avances et leur paie le reste en objets ou marchandises d'une autre espèce, tels que céréales, produits manufacturés etc. qu'ils n'ont pu se procurer sur les lieux où ils viennent de faire leurs achats. On comprend combien cette manière d'opérer est pour les Mzabites une source de bénéfices considérables.

C'est pour avoir ajouté les prêts d'argent et l'usure aux opérations déjà très rémunératrices d'échanges faits avec bénéfices composés, que les Mzabites ont été pris en haine par les indigènes d'Ouargla. Aujourd'hui que quelques Mzabites seulement résident à Ouargla, ce sont ceux de Ghardaïa qui, à distance, pressurent les indigènes.

La situation des Ksouriens a toujours été précaire ; elle l'est devenue de plus en plus au fur et à mesure que les palmiers, leur principale ressource, sont en grand nombre passés aux mains des Mzabites.

A diverses époques, les représentants de l'autorité française se sont préoccupés d'établir les causes exactes de la gêne matérielle des habitants d'Ouargla et d'en chercher le remède. J'ai emprunté au rapport annuel établi par le commandant supérieur pour l'année 1888 les renseignements ¹ qui suivent :

« Le vrai fléau des Ksouriens, des Mekhadema, Beni Thour, Saïd Otba, c'est l'usure des Mzabites qui a ruiné Ouargla et sa population pour longtemps. Presque tous les palmiers de cette grande oasis sont entre les mains des Mzabites ; prêteurs d'argent aussi les propriétaires de ces jardins se désintéressent-ils de leurs palmiers laissant le Khammès cultiver comme il

¹ Documents inédits.

lui plaît. Celui-ci, de son côté, ne cherche à retirer que ce qui lui revient pour sa part. En effet, une funeste coutume locale, veut que si le palmier fournit trois régimes en moins, tous ces régimes lui appartiennent et s'il en produit davantage il n'a droit qu'à un. Le fermier n'a donc pas intérêt à bien soigner cet arbre et à lui faire produire tout ce qu'il devrait donner. »

D'autre part je relève dans le rapport de l'année 1890 le passage suivant :

« L'usure est la règle au Mzab, pratiquée ouvertement par les Juifs indigènes et de la manière la plus hypocrite par les Mzabites; elle constitue pour un grand nombre de malheureux un danger inéluctable dont la seule issue légale est la spoliation absolue. Malheureusement, aujourd'hui encore, on ne peut pas disposer de pénalités assez sérieuses à l'encontre de ceux qui s'y livrent à notre époque. Depuis nombre d'années on a demandé l'abrogation de l'ordonnance du 7 décembre 1895 sur la liberté du taux de l'intérêt, abrogation qui permettrait de lutter dans une certaine mesure contre l'exploitation dont les indigènes, et ceux d'Ouargla en particulier, ont été l'objet. Il y a lieu cependant de ne pas oublier qu'après les avoir défendus contre l'usurier, nous aurons souvent à les défendre contre eux-mêmes. »

Étudions maintenant l'origine des ressources des nomades à l'époque actuelle; ensuite nous passerons en revue les charges dont ils sont grevés.

Les nomades d'Ouargla sont des caravaniers; ils vont porter des dattes dans le Tell et rapportent des céréales, certains comme les Saïd Otba, en revenant de l'estivage.

Les dattes les plus appréciées sont celles de Metlili, puis celle de Berriane et de Guerara, enfin celles d'Ouargla. La datte marchande se vend de 30 à 35 fr. le quintal, la datte de premier choix varie de 50 à 75 fr. le quintal. On importe à Ouargla annuellement près de 5.000 quintaux de blé, plus de 3.000 quintaux d'orge. Les nomades vont chercher eux-mêmes les grains dans le Tell, principalement à Tiaret, Teniet-el-Haad, Chellala, Boghari, Boghar, dans le Djebel-Amour, enfin dans la province de Constantine par Biskra. C'est la province de Constantine qui fournit la majeure partie du grain que consomment pour leur nourriture les habitants des ksour d'Ouargla, les Beni-Thour, les Chaanba Guebala et les Chaanba Oulad Smaïn. Le blé est acheté de 25 à 45 fr. le quintal, l'orge de 24 à 28 fr. C'est donc presque exclusivement par le transport des dattes et des céréales que les nomades assurent leurs moyens d'existence.

Abordons la question de l'impôt. Ouargla, sous les Turcs, payait un impôt annuel de 26 000 fr. La France en 1853, maintint la même contribution. Mais, à la suite de la participation des indigènes d'Ouargla aux insurrections du Sud, l'impôt fut considérablement augmenté.

A l'heure actuelle, Ouargla et les tribus, conformément au décret du 25 juillet 1875, paient un impôt de 155 000 fr. environ. Le quart du principal de cet impôt reste aux caïds comme assiette et perception.

Cependant de sensibles réductions ont été à certaines époques et sous des

itres divers accordées aux indigènes d'Ouargla : C'est ainsi qu'un arrêté gouvernemental du 27 novembre 1887 a réduit à 142.397 fr. 15 le principal et les centimes additionnels. Déjà en 1885, les Ksouriens avaient été dégrevés des deux tiers du principal, et les nomades du Maghzen de la moitié du principal. En 1889 le caïd des Saïd Otba se voit accorder une remise de 5000 fr. comme compensation de la perte d'une somme de 15.000 fr. qui lui avait été volée. En 1894, la tribu des Saïd Otba est dégrevée de 8000 fr. pour indemniser les frais d'entretien d'un goum de 50 chevaux.

Si nous avons cité ces différents faits, c'est pour montrer que la sollicitude des autorités françaises n'a jamais fait défaut aux Ksour et aux tribus d'Ouargla. Par décision spéciale, les indigènes de cette région ont la latitude de ne payer l'impôt qu'au mois de février ou mars, ce qui leur permet de vendre leurs dattes dans les meilleures conditions. Néanmoins, comme les indigènes sont pour la plupart endettés, ils ont recours aux Mzabites qui insensiblement sont parvenus à être soit propriétaires soit créanciers d'une grande partie des jardins d'Ouargla.

Je n'ai aucun document écrit sur les revenus que peuvent tirer d'Ouargla les Mzabites qui passent pour les plus riches, mais je tiens du neveu du caïd de Beni Isguen que son oncle partant chaque année pour Ouargla en revient avec une somme qui dépasse 20.000 fr. somme résultant en majeure partie d'intérêts d'argent prêté.

D'autre part, à titre documentaire, je reproduis la lettre suivante émanant du cadi de Ghardaïa et remontant à l'année 1894; sa lecture étant faite après celle des renseignements qui précèdent n'en sera que plus instructive.

10 septembre 1894.

« Du Cadi de Ghardaïa.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai d'immenses propriétés sises à Ouargla pour la plupart à moi, le reste dont j'ai la direction appartient aux héritiers de mon père et de Si El Hadj Sabah Abou Maakel et à ma tante.

« Voilà près de 2 ans que je n'ai pu voir ce qui se passait dans ces propriétés en raison de mes occupations.

« Je viens d'apprendre que les intendants et fermiers délaissaient les jardins, au point que ceux-ci ne rapportent presque rien. D'autre part, j'ai des créances qui peuvent devenir caduques.

« Dans ces conditions, je vous prie de vouloir bien m'accorder un congé de 2 mois afin de pouvoir régler sur place toutes mes affaires. »

Je terminerai cette communication en signalant qu'en 1888, au moment où il fut question d'établir au Mzab un marché hebdomadaire, les Mzabites les plus influents de Beni Isguen (ayant à leur tête l'irréductible taleb Mohammed bel Hadj Youcef Tfaïech dit Atfièch) essayèrent de protester auprès de l'autorité française en faisant valoir que « la création d'un

marché hebdomadaire était contraire à la loi religieuse mzabite ». A quo il fut répondu avec beaucoup de justesse que « si la loi religieuse interdisait d'une façon si absolue la création d'un marché, le commandement ne s'expliquait pas pourquoi des Mzabites étaient adjudicataires de marchés dans le Tell. »

Cette protestation n'empêcha pas ultérieurement la création du marché du Mzab où les nomades peuvent venir librement offrir leurs marchandises. On comprendra la résistance des Mzabites à cette institution quand j'aurai ajouté que presque tous les protestataires (600 environ) appartenaient au Ksar de Beni Isguen. C'étaient les premiers négociants du pays, faisant à leur guise le cours des diverses marchandises importées ou exportées ; ils les accaparaient à leur arrivée au Mzab au moyen des capitaux considérables dont ils ont toujours disposé. Ils prélevaient un bénéfice énorme tant sur le vendeur que sur l'acheteur, environ 20 0/0, soit comme courtiers, soit comme entrepositaires obligés des nomades qui étaient forcés de déposer dans les magasins de ces négociants les marchandises dont ils ne pouvaient se défaire de suite.

Cet état de choses a été modifié par la création du marché hebdomadaire du Mzab, mais il ne l'a été que dans une faible mesure.

Les autorités françaises agissant d'une façon bienveillante et ferme font tous leurs efforts pour supprimer les abus du présent et empêcher ceux de l'avenir. La liquidation des abus du passé reste difficile sinon impossible, surtout quand on n'est pas suffisamment armé par les textes de la loi et qu'en outre on a à lutter contre les intéressés eux mêmes pour tenter de modifier leur insouciance et leur coupable inertie.

A diverses époques, on a été conduit à envisager la question juive au point de vue des tentatives d'accaparement commercial par les israélites dans le Nord-Afrique. Nous pensons, en ce qui nous concerne, qu'il y a une autre question plus brûlante encore, plus intéressante et moins connue, je veux parler de la *question mzabite*.

Nous croyons qu'il y a au point de vue de l'avenir commercial de nos possessions algériennes un véritable *péril mzabite*. C'est une question sur laquelle je reviendrai plus tard quand j'aurai à étudier les *crimes et délits* chez les Mzabites, sujet d'autant plus important à traiter que les Mzabites ont passé trop longtemps pour des dissidents victimes des orthodoxes et pour des croyants dont tous les actes portaient les louables empreintes des convictions religieuses les plus profondes.

Après avoir entendu les divers considérants que j'ai eu l'honneur de vous exposer, vous voudrez bien, j'ose l'espérer, vous former une opinion personnelle et envisager la récente conflagration arabo-mzabite comme quelque chose de plus sérieux et de plus intéressant qu'un simple fait-divers.

Discussion

M. Paul ROBIN. — On peut conclure de la communication que, sous nré-

exte de civilisation, nos envoyés sont là comme ailleurs, les principaux organisateurs du brigandage.

M. H. WEISGERBER fait observer que ces luttes entre Ouargliens et Mzabites s'expliquent d'autant mieux que les deux partis sont fort batailleurs. Des luttes intestines ont fréquemment lieu dans les oasis, les Ouargliens se battant avec leurs serpettes, les Mzabites avec leurs clefs, véritable bâton.

En résumé M. Huguet attribue les origines des dernières luttes aux mêmes causes qui, dans nos pays, ont provoqué les persécutions et les massacres des juifs, au moyen âge et même à des époques très récentes.

Le Mzabite est un homme intelligent et qui a de l'instruction, tandis que le Ouarglien, n'a aucune instruction et devient facilement la victime de gens plus intelligents.

LES PIERRES A SCULPTURES PRÉHISTORIQUES DU JURA FRANÇAIS, (DEPARTEMENT DE L'AIN)

PAR M. B. REBER.

Dans cette étude entre une série de blocs erratiques du pied et du flanc méridional du Jura, du Fort de l'Ecluse à Divonne, comprenant donc une partie de l'ancien bassin du Léman.

Le terrain se compose entièrement de terrain glaciaire et forme une vaste bande coupée par des collines, des vallons et même des marais. Les témoins les plus visibles des anciens glaciers sont de nombreux, souvent gigantesques blocs erratiques, presque toujours en gneiss et chistes chloriteux et micacés, plus rarement en granit ou quartzite micacée,

Ces débris des Alpes proviennent du Valais, peut-être aussi, au moins en partie, de la chaîne du Mont-Blanc; les sources n'en sont pas encore exactement déterminées.

On remarque ces blocs même à une assez grande hauteur dans le Jura, posés sur ces épais trainées de sable et de cailloux roulés, souvent au bord de ces falaises creusées par les eaux qui descendent des pentes du Jura et qui forment, surtout pendant la fonte des neiges et après les orages, de véritables torrents.

En général en approchant de la Vallée cette terre est très fertile, comme le prouvent de beaux villages occupés par d'heureux agriculteurs.

Les plus beaux s'appuient déjà contre la pente douce de la montagne et présentent un séjour des plus enviables. Un peu plus haut, presque toute la contrée est boisée, et ces forêts datent d'une époque probablement très reculée.

Le châtaigner est abondant et offre, en été, à part son aspect poétique et agréable, l'ombre et la fraîcheur sous son épais feuillage.